

## Compte-rendu du Groupe-Projet « en plénière »

12 mai 2016

L'organisation de réunions dites « Groupes-Projets » au sein de la CLDR a pour objectif de réunir un maximum d'informations utiles et de préciser les directives permettant la rédaction des fiches-projets de lot 1 et de lot 2 du PCDR.

**14 participants, membres de la CLDR :** Mesdames ALAERTS J., CAMBIER M. et MARCHAND M-P. ; Messieurs ADAM R., BERTRAND J-M., BLONDIA M., CELLIERE M., DEJARDIN Ph., HAYOT J-J., JACQUIEZ P. et JORDENS L. ; MAGIS S. (Administration communale) ; HIGNY F. et LEMAIRE C. (Fondation Rurale de Wallonie).

### Méthodologie

Cette réunion s'est tenue dans le cadre de la réunion de la CLDR du 12 mai 2016 (point 2 à l'ordre du jour).

La réunion était animée par les deux agents de la FRW, **sur base des éléments issus de la consultation de la population**. Collégalement, se sont dégagées, au fil des discussions, des **propositions que le groupe soumettra à l'ensemble de la CLDR** (point 3 de l'ordre du jour de la CLDR).

### Le groupe proposera à la CLDR d'approuver le changement suivant :

De renommer le projet 2.1 « Création d'une maison médicale et développement des activités et services pour les seniors » en « **Création de cabinets de consultation médicale et développement des activités et services pour les seniors** ». Priorisation : lot 2.

## ELABORATION D'UNE STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L'ENTITÉ (LOT 1)

**Justification du projet :** Un territoire présentant un énorme potentiel de développement touristique largement sous-exploité (patrimoine naturel et paysager, cadre de vie, patrimoine bâti et historique, un passé artisanal et industriel méconnu, offre en mobilité douce). Une information peu « claire », fort dispersée.

#### Aménagements :

- RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE POUR MIEUX APPRÉHENDER LES NUITÉES SUR LA COMMUNE afin de développer l'offre d'hébergement et de mettre en place des activités et événements adaptés ;
- Désignation d'un opérateur extérieur pour l'ELABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE TOURISTIQUE afin d'étudier les perspectives touristiques de la commune : diagnostic (identité, image, analyse de l'offre...), options stratégiques et actions à mettre en œuvre (aménagement et services à développer).

*Remarques : Enquête auprès des propriétaires de gîtes, scouts, promeneurs de Saint-Jacques de Compostelle... A quelles périodes ? Week-ends d'affluence ? ...*

## MISE EN PLACE D'UNE OPÉRATION DE MARKETING TERRITORIAL (LOT 1)

**Justification du projet :** Absence d'un élément ou d'une symbolique « fédérant » le territoire. Volonté de développer l'image de l'entité pour attirer les touristes, les investisseurs et la population. Une signalisation au niveau supra-communal peu efficace. Aspect pédagogique à développer. Manque de signalisation des attractions touristiques. Une information peu « claire », fort dispersée.

### Aménagements :

- CRÉATION D'UNE IDENTITÉ VISUELLE POUR LA COMMUNE : logo, slogan, panneaux signalétiques... voire mobilier urbain, aménagement des entrées de village...
- DÉVELOPPEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE, en particulier le long des routes régionales pour capter les touristes de passage : installation de panneaux « Vallée de l'Hermeton » le long de la N40 et de la N97 ; installation de panneaux « vers Doische » sur les communes voisines...
- CRÉATION DE PANNEAUX D'INFORMATION ET DE SIGNALISATION dans les villages et le long du RAVeL afin d'encourager les visiteurs et promeneurs à visiter les villages ; installation d'un panneau d'affichage numérique le long du RAVeL pour annoncer les événements et activités ; signalisation des attractions touristiques ;
- AMÉLIORATION DE LA VISIBILITÉ DE L'OFFICE DU TOURISME : par l'installation d'un « auvent », par un fléchage le long des routes principales, par la promotion de ses activités (auprès des touristes mais aussi des habitants...)
- CRÉATION D'UN SITE INTERNET POUR L'OFFICE DU TOURISME ainsi qu'une page Facebook ;
- ELARGIR LES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'OFFICE DU TOURISME par l'engagement d'une personne à temps-plein ;
- RÉFÉRENCIEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE (attractions touristiques, lieux d'accueil, balades et équipements) via la « Forêt du Pays de Chimay », la « Maison du Tourisme des Vallées des Eaux Vives » et autres sites de référencement ;
- PROMOTION DE L'OFFRE TOURISTIQUE via des brochures, capsules vidéo, l'organisation d'événements, la promotion de certains événements par une remorque publicitaire ou un publicibus...
- AMÉNAGEMENT D'UN POINT INFORMATION TOURISTIQUE À GOCHENÉE : aménagement de l'ancienne morgue, située route de Biesme, à côté de la salle de Gochenée, pour y déposer des dépliants, des informations touristiques...
- CRÉATION D'UN RÉSEAU DE GUIDES TOURISTIQUES afin de développer l'offre d'accueil des touristes (lancer un appel aux habitants intéressés de faire découvrir leur commune aux visiteurs, de type « Greeters »).

Le groupe n'a pas retenu l'idée de création d'un point info mobile (bus) pour l'information du grand public lors des manifestations locales (pour la promotion touristique et pour les habitants) ;

*Remarques : Solliciter les appels à projets pour développer le tourisme : mise en valeur du patrimoine, animations, infrastructures... ; Créer des interactions touristiques avec les Communes voisines (Viroinval, Philippeville, Couvin, Hastière...). Augmentation du financement de l'office du tourisme, éventuellement par une taxe de séjour de 1 euro par nuitée, en vue d'engager une personne à temps-plein (ou 2 mi-temps afin de coordonner les congés et temps de travail) et de financer des dépliants de promotion ; Organisation d'événements permettant de développer le tourisme et l'Horeca et de mettre en avant les associations locales (marché de produits locaux, rendez-vous sur les sentiers, événements ponctuels le long du RAVeL, mise en valeur des clubs sportifs lors de roller parade sur le RAVeL...)* ; Promotion via les différents réseaux (motos,

*pêche, équestre...) de référencement ; Promotion des boucles de promenades par la réalisation et l'actualisation des cartes, la réalisation de capsules vidéo, le référencement des boucles sur les sites spécialisés ; Amélioration du référencement lié au chemin de Saint-Jacques de Compostelle à Doische (hébergements, gîtes d'étapes...) ; Référencement des aménagements ponctuels (équipements) existants sur la commune : aire de barbecue, espace d'accueil pour tentes... ; Publicité des lieux d'accueils (gîtes, camps scouts...) ; Promotion de Soulme, Plus Beau Village de Wallonie ; Développement de panneaux touristiques pour les touristes et randonneurs (relais information service, panneaux le long du RAVeL et aux entrées de village...) : informations sur les points d'intérêts du village tels que l'architecture, l'environnement et les éléments du patrimoine, les commerçants et indépendants, les promenades... avec des renvois entre les différents villages, panneaux indicateurs à placer le long du RAVeL (bornes km, carte, nom du village) en développant une signalétique en wallon (français, anglais, néerlandais et wallon) et en utilisant le QRCode (qui renvoie vers un site Internet avec les informations sur le village, son histoire...) ; Travaux à réaliser pour l'aménagement de l'ancienne morgue à Gochenée en point d'information touristique : changement des châssis, garage annexe à raser, aménagement d'une toilette, installation de bancs, parking vélo, places de parkings...*

## MISE EN PLACE DE MESURES VISANT AU MAINTIEN DE LA COHÉSION SOCIALE ET AU RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COMMUNE (LOT 1)

**Justification du projet :** Unir les villages du nord et du sud de la commune. Maintenir et favoriser les activités villageoises organisées par les associations. Favoriser l'organisation d'activités intergénérationnelles. Développer l'entraide, la solidarité, la convivialité. Maintenir, étoffer et dynamiser le tissu social. Développement des activités (pour les enfants, pour les adolescents, pour les adultes et pour les seniors).

### Aménagements :

- ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune : relancer les jeux intervillages et la fête des fusions par exemple ;
- ORGANISATION D'ACTIVITÉS INTERVILLAGES décentralisées et valorisant les atouts de chaque village afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune ;
- ORGANISATION ANNUELLE D'UNE JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS afin de favoriser l'insertion (information) des nouveaux habitants et le dialogue (rencontre) avec les anciens habitants ;
- ORGANISATION RÉGULIÈRE DE RÉUNIONS CITOYENNES PARTICIPATIVES sur les thématiques de la vie locale afin de susciter la participation des citoyens à la vie communale et la réalisation des projets en concertation avec les habitants ;
- SOUTIEN ADMINISTRATIF AUX ASSOCIATIONS à poursuivre afin de favoriser l'organisation d'activités intergénérationnelles et villageoises ;
- SOUTIEN LOGISTIQUE AUX INITIATIVES LOCALES à poursuivre par la mise à disposition (gratuite) des salles communales pour l'organisation d'activités villageoises entre les habitants (*art floral, cours de cuisine, jeux de carte...*) ;
- SOUTIEN METHODOLOGIQUE à poursuivre pour le lancement et le maintien des initiatives locales : favoriser l'organisation de la « fête des voisins » dans tous les villages et la mise en place de projets citoyens en incitant les habitants à participer à la vie de leur village, soutien aux comités qui manquent de souffle (membres trop peu nombreux, manque de dynamisme...)...

- VALORISATION ET SENSIBILISATION DES CITOYENS À L'AGRICULTURE ET À LA RURALITÉ afin de faire comprendre et accepter le cadre de vie rural et agricole de la commune par les habitants : information et sensibilisation via des articles dans le feuillet communal, des réunions, des événements de type ferme ouverte... ;
- PROMOTION DES ACTIVITÉS à poursuivre pour la promotion des activités et des festivités organisées sur la commune par les associations et services (para)communaux ;
- Maintien et développement des services permettant le MAINTIEN DES ECOLES DE VILLAGE (repas, garderie, activités...) et la cohésion entre les quatre implantations scolaires par l'organisation d'activités communes ;
- ENCOURAGER LA COLLABORATION ENTRE LES ASSOCIATIONS en réunissant les comités 2 à 3 fois par an (écoute, échange) et par l'organisation d'activités intervillages et d'activités communes ;
- DÉCENTRALISATION DES ACTIVITÉS CULTURELLES à poursuivre, notamment par la création de partenariats entre les associations et le Centre culturel.

Le groupe n'a pas retenu l'idée de création d'un point info mobile (bus) pour l'information du grand public lors des manifestations locales (pour la promotion touristique et pour les habitants) ;

*Remarques : La scission entre les villages du nord et du sud de la commune s'explique par des causes historiques mais encore marqués dans l'inconscient collectif et entretenue par les habitants, par la coupure physique (N40) et l'absence de lien visuel (zone forestière). Journée d'accueil des nouveaux habitants pour les informer sur la vie locale, sur les services et commerces, présenter le personnel communal, permettre une rencontre et l'échange d'idées entre les anciens et nouveaux habitants, remise du « Doische pratique », les encourager à participer aux festivités villageoises... Octroi d'une aide administrative aux associations et clubs sportifs : pour passer en ASBL par exemple. Présenter les avantages et inconvénients de la vie rurale et agricole de la commune en expliquant les conditions d'élevage, les contrôles imposés, les raisons du versement de primes, le fait que les agriculteurs connaissent leur prix de vente seulement après avoir livré leur production, les normes de pulvérisation...*

## CRÉATION DE CABINETS DE CONSULTATION MÉDICALE ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SERVICES POUR LES SENIORS (LOT 2)

**Justification du projet :** Lutter contre la solitude des seniors et des personnes isolées. Maintien des seniors sur la commune. Difficulté d'accès aux soins. 19% de la population a plus de 65 ans et l'indice de vieillissement est plus élevé que dans le reste de l'arrondissement et qu'en Wallonie. Faciliter l'installation de médecins généralistes.

A noter : Taxi-social, lavoir et repassage par le CPAS ; Centre de Service à Domicile de Philippeville (CSD) avec livraisons de repas, ménage, courses, transports... ; Service provincial d'aide familiale (SPAF) ; 2 médecins généralistes ; 1 pharmacie ; poste de garde médicale à Chimay ; l'hôpital le plus proche est le Centre hospitalier de Dinant ; Maison Croix-Rouge de Charlemagne (Philippeville). Le médecin généraliste qui s'installera à Doische aura droit à une prime IMPULSEO 1 car Doische fait partie d'une zone de médecine générale à faible densité médicale.

**Aménagements :**

- MISE EN PLACE D' ACTIONS POUR CHERCHER À ATTIRER DES MÉDECINS ET SPÉCIALISTES MÉDICAUX SUR LA COMMUNE de manière proactive : contacter les écoles, encourager les stagiaires à s'installer sur la commune, réaliser une campagne de presse... ;
- CRÉATION DE CABINETS DE CONSULTATION MÉDICALE avec logement de fonction, dans l'esprit d'un ATELIER RURAL, afin d'attirer des médecins et spécialistes sur l'entité.

**Localisations envisagées pour ce projet :**

- Dans le projet « Développement et aménagement du Carmel » (lot 1), en lien avec le projet de création de logements intergénérationnels ;
  - Dans le projet « Réaménagement de l'ancienne école de Matagne-la-Petite » (lot 3) ;
  - Dans le projet « Réaménagement de l'ancienne Maison communale de Romérée » (lot 3).
- Encourager la CRÉATION D'UNE MAISON MÉDICALE, en partenariat avec les communes limitrophes (Hastière, Viroinval... ou par la création d'une antenne des Maisons médicales de Couvin ou de Philippeville), par la mise à disposition d'une infrastructure communale ;

**Localisations envisagées pour ce projet :**

- Dans le projet « Réaménagement de l'ancienne Maison communale de Romérée » (lot 3) ;
  - Dans le projet « Réaménagement de l'ancienne école de Matagne-la-Petite » (lot 3).
- ORGANISATION D'ACTIVITÉS ET DE FORMATIONS POUR LES SENIORS par la commune, le Centre culturel, l'Office du Tourisme, le CPAS, les associations locales... ;
  - CRÉATION D'UN CLUB DE SENIORS (3 x 20, Tamalou...) pour la mise en place d'activités et de formations (par et pour les seniors) ;
  - CRÉATION D'UN « CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS » (CCCA) chargé de réfléchir aux problèmes actuels et futurs des aînés et de transmettre des propositions concrètes d'amélioration au Conseil communal ;
  - ACHAT D'UN DEUXIÈME TAXI-SOCIAL en vue d'améliorer l'offre et le service offerts par le CPAS (augmentation du nombre et de la disponibilité des prestataires, amélioration de l'organisation et de l'accès à ce service, promotion du service...) ;
  - Fiche-projet de lot 3 : ACHAT D'UN MINI-BUS COMMUNAL, notamment pour la création d'une navette vers les commerces et marchés ;
  - PROMOTION DES ACTIVITÉS ET SERVICES (services de Mobilesem, taxi-social, activités du Centre culturel...) ;
  - AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR) dans les bâtiments publics.

*Remarques : Une Maison médicale c'est : une équipe pluridisciplinaire (médecins, kinés, dentistes, psychologues, diététiciens...) ; Un système de paiement forfaitaire, via un abonnement du patient à la Maison médicale (ce forfait mensuel couvre toutes les consultations) ; Une infrastructure commune et globale (avantageux pour les spécialistes et pour les patients) avec un secrétariat commun. Une Maison médicale est créée par une association de médecins.*

## RÉALISATION D'UN PLAN DE MOBILITÉ AFIN NOTAMMENT D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SUR L'ENTITÉ (LOT 2)

**Justification du projet :** Mise en place de mesures préventives et répressives pour limiter la vitesse des véhicules dans les villages. Sécurisation des routes régionales et des carrefours dangereux dans les villages. Aménagement des entrées des villages. Création de trottoirs et d'espaces de stationnement dans les villages.

### Aménagements :

- SENSIBILISATION DES HABITANTS À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : articles dans le feuillet communal, cours de civisme, installation de panneaux « vous roulez à x km/h », cours d'initiation dans les écoles...
- MISE EN PLACE DE MESURES RÉPRESSIVES POUR LIMITER LA VITESSE : installation de radars, augmentation du nombre de contrôles de vitesse...
- SÉCURISATION DU CARREFOUR ENTRE LA N40 ET DOISCHE : création d'un rond-point ou aménagement d'une bande centrale directionnelle à la barrière de Doische entre la N40 et la rue Martin Sandron ;
- SÉCURISATION DU CARREFOUR ENTRE LA N40 ET GIMNÉE : aménagement d'une bande centrale directionnelle entre la N40 et la rue du Point d'Arrêt à Gimnée ;
- SÉCURISATION DU CARREFOUR ENTRE LA N99 ET LA RUE DU GRAND BON DIEU À GIMNÉE ;
- SÉCURISATION DES TRAVERSÉES DU RAVEL SUR LES AXES ROUTIERS, notamment rue du Crestia à Doische et sur la Nationale à Petit-Doische ;
- Désignation d'un bureau d'étude pour la RÉALISATION D'UN PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ : *Outil stratégique qui vise à faciliter la planification de sa mobilité à l'échelle d'une commune (diagnostic de la situation existante, définition d'objectifs et l'établissement de propositions concrètes pour l'amélioration de la mobilité à court et à moyen terme). L'idée est d'organiser un système de déplacements cohérent pour les personnes et les marchandises dans la commune (offrir une réponse en terme d'accessibilité aux pôles d'activités principaux, favoriser la mobilité douce et les transports collectifs, réduire le nombre et la gravité des accidents de la route, améliorer la convivialité des espaces publics).*

*Remarques : Privilégier l'installation de miroirs, moins coûteux que les aménagements de carrefours. Réalisation d'un Plan Communal de Mobilité (PCM) afin d'étudier dans tous les villages : les aménagements sécuritaires sur les grands routes et dans les centres de villages, les aménagements des entrées de tous les villages, la sécurisation des carrefours dangereux... et la manière de délimiter l'espace public de l'espace privé pour permettre la création de trottoirs, d'espaces de stationnement ou la sécurisation de la voirie.*

*La réalisation d'un plan de mobilité est subventionné à hauteur de 75% et il ouvre la voie à des subsides pour la réalisation des aménagements (jusqu'à 100%).*

## CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LES MOTOR-HOMES (LOT 2)

**Justification du projet :** Développement d'infrastructures d'accueil touristique. Diversification de l'offre d'hébergement.

**Aménagements :** Création d'un ou de plusieurs emplacements pour les motor-homes, halte de nuit de 2 ou 3 places de stationnement avec aire de services (eau, électricité et vidanges sanitaires). Promotion et signalisation du projet.



**Localisations envisagées :**

- Le long du RAVeL à Doische (rue de l'Emprunt) sur un terrain de la DGO1 (ancien MET) près du centre d'escalade ;
- Au Carmel à Matagne-la-Petite, rue du Carmel ;
- Route de Biesme à Gochenée, près de la salle et du projet d'aménagement d'un point information touristique ;
- Rue de la Station à Matagne-la-Grande, près du local de balle-pelote.

*Remarques : Le site d'implantation devra être à proximité d'équipements existants (eau, électricité, évacuation) et d'un pôle d'intérêt ; il devra être étudié de manière à limiter au maximum les nuisances pour les riverains. A noter que les campings de Vodelée et de Matagne-la-Petite proposent des emplacements pour motor-homes.*

## PROGRAMMATION D' ACTIONS DE PROTECTION ET DE SENSIBILISATION À L' ENVIRONNEMENT (LOT 2)

**Justification du projet :** Sensibilisation des habitants au cadre de vie et au respect de l'environnement. Préserver et entretenir le cadre de vie, la ruralité, l'agriculture, l'environnement, les zones vertes... Mise en place d'actions de protection de l'environnement. La nature est un potentiel à exploiter sur la Commune, pour faire venir les touristes et dynamiser l'économie locale. Maintenir l'attrait touristique de la commune par une gestion des ressources naturelles respectueuse de l'environnement.

**Aménagements :**

- SENSIBILISATION AU CADRE DE VIE, AUX RESSOURCES NATURELLES ET AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : balades, visites des sites naturels, cours de civisme, articles dans le feuillet communal, classes vertes Oxyjeunes pour les enfants, visites des sites naturels avec les écoles, activités pédagogiques dans les écoles ;
- SENSIBILISATION DES HABITANTS À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOS en les informant sur les produits alternatifs : articles dans le bulletin communal, formations en partenariat avec les agriculteurs... ;
- ORGANISATION DE SÉANCES D'INFORMATION POUR LES AGRICULTEURS : réduction des produits phytos agricoles... en vue de défendre une agriculture moins industrialisée et plus respectueuse de la nature ;
- CRÉATION DE PARCOURS DIDACTIQUES permettant la sensibilisation autour des ressources naturelles ;
- CRÉATION DE CIMETIÈRES ET PRÉS FLEURIS ;
- GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ;
- ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : entretenir les fossés et ruisseaux, veiller à l'entretien des berges le long de l'Hermeton, lutter contre les plantes invasives (notamment le long de l'Hermeton)...
- RÉINTÉGRATION AU CONTRAT RIVIÈRE HAUTE MEUSE : le *Contrat de Rivière* consiste à mettre autour d'une même table tous les acteurs de la vallée, en vue de définir consensuellement un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin ;
- ADHÉSION AU PLAN MAYA : actions de protection et de sensibilisation aux abeilles ;
- MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION COMBLES ET CLOCHERS : réalisation d'aménagements favorisant l'occupation des combles et clochers de bâtiments publics par les chauves-souris, chouettes effraies, choucas et martinets noirs ;
- MISE EN PLACE D'UN PCDN AVEC CARTOGRAPHIE DU RESEAU ECOLOGIQUE : programme d'actions (plan communal de développement de la nature) qui sert à maintenir, développer et restaurer la biodiversité au

niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux (associations, citoyens, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, commune...). Chaque commune élabore et développe son propre plan selon les caractéristiques des milieux et des acteurs présents sur son territoire et sur base d'une étude du réseau écologique ;

- Envisager l'EXTENSION DU PARC NATUREL DE VIROIN-HERMETON SUR LA COMMUNE. A noter que le PNVH (Viroinval) travail autour de 4 axes : protection/gestion du patrimoine naturel, agriculture, développement économique/social et aménagement du territoire/paysage ;
- MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN D'ÉPURATION.

*Remarques : L'adhésion de la commune à différents plans (contrat rivière, PCDN, plan Maya etc) et aux appels à projets permettra de bénéficier de subsides et d'avoir accès à des outils et conseils pour la mise en place de nombreuses actions au niveau local. La diversité paysagère de la commune justifie la création d'une étude de biodiversité qui permettrait de sensibiliser la population aux richesses écologiques de la Commune. Les agriculteurs pourraient être des partenaires afin d'expliquer aux citoyens la pulvérisation. Expliquer aux citoyens la gestion différenciée des espaces verts par la Commune suite à l'interdiction de pulvérisation par les pouvoirs publics. Information de la population sur les périmètres et règles applicables dans les sites protégés (Natura 2000 etc). Parc naturel : Communes (2 au minimum, limitrophes) qui s'associent pour mettre en oeuvre, sur leur territoire, des projets de protection et de valorisation de leur patrimoine naturel (en harmonie avec le développement économique et social). Un aménagement pour chouettes effraies (niche et caméra) sera prochainement réalisé dans l'église de Matagne-la-Petite (projet du lot 0), à l'initiative d'un habitant. Seul le village de Doische est raccordé au réseau d'égouttage et des plans existent pour Soulme, Gochenée et Vodelée.*

## CRÉATION D'UN SERVICE D'ÉCHANGE LOCAL (LOT 2)

**Justification du projet :** Maintenir, étoffer et dynamiser le tissu social pour développer l'entraide et l'échange de services entre les habitants.

Un SEL est un groupement de personnes mettant des ressources à disposition les unes des autres au niveau local (échange de services, objets, savoirs... selon les compétences et passions de chacun des membres), selon une unité d'échange propre à chaque groupe (qui est enregistrée et mesurée et qui se réfère généralement à la durée du service).

*Remarques : Il s'agit d'échanges réciproques entre les membres de la communauté ; au contraire du troc qui s'effectue entre 2 personnes et au même moment. Il n'y a pas d'obligation de résultat (ex : il ne faut pas en vouloir au membre qui n'a pas réussi à réparer votre ordinateur). Les services rendus ne doivent pas concurrencer les entreprises commerciales.*

## CRÉATION D'UNE PLAINE DE JEUX À MATAGNE-LA-GRANDE (LOT 2)

**Justification du projet :** Les plaines de jeux permettent aux habitants de se rencontrer, dès leur plus jeune âge (facteur d'intégration).

**Localisations envisagées :**

- rue de la Station ;
- rue de la Fagne, à côté de la salle.



## CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR BOIS-ÉNERGIE À DOISCHE (LOT 2)

Le **réseau de chaleur bois-énergie** est un ensemble de canalisations enterrées et isolées, organisé en boucle ou en diverses branches, destiné à alimenter en chaleur un ensemble de bâtiments à partir d'une chaufferie centralisée alimentée au bois. Chaufferie qui fonctionne à partir de combustibles-bois (plaquettes ou pellets) et qui valorise certains sous-produits (de la forêt ou de l'entretien des espaces verts).

**Justification du projet :** Valorisation d'une ressource locale et renouvelable. Développement de l'économie rurale. Utilisation rationnelle de l'énergie et amélioration du bilan écologique. Mise en commun des investissements et de son entretien.

### Localisations envisagées :

- Création d'un réseau de chaleur Bois-énergie dans le pôle de service de Doische (lot 2) :  
Ce réseau permettrait de chauffer l'Administration communale, le Service Travaux, la salle Quarante, le Centre culturel et la bibliothèque, le CPAS, voire l'Office du Tourisme et l'Eglise) et, éventuellement, les habitations privées situées le long du parcours ;
- Création d'un zoning artisanal (lot 3) alimenté éventuellement par un réseau de chaleur Bois-énergie.

*Remarques : La cellule PBE de la Fondation Rurale de Wallonie est le Facilitateur pour les projets bois-énergie du secteur public (information, étude de faisabilité et encadrement dans la mise en œuvre du projet) et l'IRCO le Facilitateur pour le secteur des « entreprises ».*

Florian HIGNY et Céline LEMAIRE, Fondation Rurale de Wallonie